



CERTIFICAT DE QUALIFICATION PROFESSIONNELLE
MONITEUR DE ROLLER SKATING

N° 2013_20



La Fédération Française de Roller Sports (FFRS)
organisme délégataire pour la mise en œuvre de la certification,

- vu l'arrêté du 17 novembre 2011 du Ministre chargé de la formation professionnelle portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles (RNCP),
- vu les dispositions de la Convention Collective Nationale du Sport (CCNS) étendue concernant les CQP,
- vu la délibération de la CPNEF sport du 17 juin 2010 portant création du CQP Moniteur de Roller Skating
- vu les pièces présentées et déclarées sincères et véritables par l'intéressé(e),
- vu la décision délibérative du jury réuni le 5 juillet 2013 à Paris

délivre, au nom de la Commission Paritaire Nationale Emploi Formation (CPNEF) du sport,
le Certificat de Qualification Professionnelle (CQP) Moniteur de Roller Skating option Roller Acrobatique

a Monsieur Gwennael BRAULT né(e) le 20/06/1989

pour en bénéficier avec les droits et prérogatives qui y seront attachés dans le domaine de l'encadrement des activités de roller skating

Fait à Paris, le 30 juillet 2013

Pour la CPNEF sport,
la Présidence

Michel LARMONIER
Président

Dominique QUIRION
Vice-président

Pour la FFRS
le Président

Daniel BONITHON

Le titulaire

BREVET D'ENTRAÎNEUR FÉDÉRAL

Vu les textes réglementaires relatifs à l'examen du **Brevet d'Entraîneur Fédéral**

« **Roller Acrobatique** »,

Sur décision du Jury de la session qui s'est déroulée à Poitiers le 31 janvier 2010,
Et justifiant que l'intéressé a satisfait avec succès aux épreuves,

LE BREVET D'ENTRAÎNEUR FÉDÉRAL DE ROLLER SKATING

est attribué à :

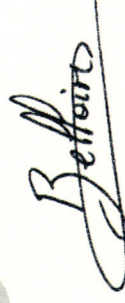
Monsieur BRAULT Gwennaël, NE(E) le 20/06/1989

Le Titulaire,



Bordeaux, le 28 juin 2010
Le Président de la

F.F.R.S.,



BREVET D'INITIATEUR FÉDÉRAL

- Vu les textes réglementaires relatifs à l'examen du **Brevet d'Initiateur Fédéral**,
- Sur décision du Jury de la session qui s'est déroulée à **St Jean de Liversay**, en date du **14 janvier 2006**, et justifiant que l'intéressé a satisfait avec succès aux épreuves,

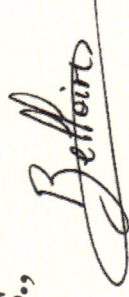
LE BREVET D'INITIATEUR FÉDÉRAL DE ROLLER SKATING
est attribué à :

Monsieur BRAULT Gwenaël, né le 20 juin 1989.

Bordeaux, le 21 février 2006

Le Titulaire,

Le Président de la
F.F.R.S.,





LIBERTÉ • ÉGALITÉ • FRATERNITÉ
 RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
 MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR,
 DE L'OUTRE-MER
 ET DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

Union Départementale des Sapeurs-Pompiers

Affiliée à la Fédération nationale des sapeurs-pompiers de France pour les formations aux premiers secours.



de la Charente-Maritime

Adresse : 206 Avenue Carnot 17000 La Rochelle

Certificat de compétences de citoyen de sécurité civile

Prévention et Secours Civiques de niveau 1

Le président

Vu le procès verbal du formateur, en date du 26 Octobre 2008 déclarant que
 M. ou M^{me} Gwennaëli BRAULT né(e) le 20 Juin 1989 remplit les conditions exigées

pour l'obtention du **certificat de compétences de citoyen de sécurité civile**, définies dans le référentiel national de pédagogie
 appliquée aux emplois / activités de classe 3,

délivre à M. M^{me} Gwennaëli BRAULT le présent certificat de compétences.
 Fait à La Rochelle, le 07 Décembre 2008

Le Président de l'Union Départementale
 des Sapeurs-Pompiers,

Capitaine Jean Jack AUBOYER

01 N° 2008-0839

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
JEUNESSE ET SPORTS

DIPLÔME D'ÉTAT

DE LA JEUNESSE, DE L'ÉDUCATION POPULAIRE ET DU SPORT

Spécialité Perfectionnement sportif

Mention Roller skating

est attribué en application de l'arrêté de mention du 01/07/2008

à Monsieur Gwennaël BRAULT (Numéro NJS : NJS00222954E)

né(e) le 20/06/1989 à TOULON (Var France)

N° du diplôme DEALP160125

Signature du titulaire



A BRUGES, le 14 octobre 2016

Le Directeur Régional et Départemental
de la Jeunesse, des Sports et de la
Cohésion Sociale

Patrick BAHEGNE



RNCP niveau III – EQF niveau 5

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

0001944

IMPRIMERIE NATIONALE